



ANNALES  
DE LA  
BONNE STE-ANNE DE BEAUPRE

GLORIOSA DICTA SUNT DE TE. (Ps 86)



ON RACONTE DE VOUS D'ADMIRABLES CHOSES. (Ps. 86.)

Avec l'approbation de S. E. le Card. Arch. de Québec et de NN. SS.  
les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les Evêques des Trois-Rivières,  
de Rimouski, St-Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, et le  
Vicariat Apostolique de Pontiac.

# ANNALES

DE LA

# BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis

## SOMMAIRE :

La bonne sainte Anne guérit un médecin.—Un grand prodige par l'intervention de la grande thaumaturge : sainte Anne.—La bonne sainte Anne : merveilles de sa vie (*suite*) ; Chapitre I. Deux flambeaux qui brillent dans la nuit de la loi ancienne pour annoncer la loi de la grâce.—Sainte Anne rend la santé à une fille poitrinaire.—Un enfant agonisant revient à la santé.—Le pilote.—La bonne sainte Anne guérit une petite fille de trois mois.—Guérison étonnante.—Actions de grâces à sainte Anne.—Faveurs reçues de sainte Anne.

Pour toutes correspondances s'adresser au Rév. C. E. Carrier, Gérant des *Annales*, collège de Lévis, Lévis, P. Q. Canada. Abonnement : 35 centimes pour le Canada et les États-Unis : frs 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

## AVANTAGES.

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

On ne peut abonner les défunts. Le fruit de cette dernière messe est applicable à ceux-là seuls qui sont morts après leur abonnement.

—000—

## AGENCE POUR LA VILLE DE QUÉBEC

Le seul agent autorisé pour les *Annales de Sainte Anne* dans la ville de Québec, est Monsieur Jos. Côté, agent d'assurance, 237, rue Richelieu.

## LA BONNE SAINTE ANNE GUÉRIT UN MÉDECIN

Au rédacteur des *Annales*

de la bonne sainte Anne.

En accomplissement d'une promesse solennelle que j'ai faite à la bonne sainte Anne, de lui rendre un hommage public, si j'obtenais, par son intercession, la guérison du mal dont je souffrais, vous voudrez bien publier dans vos *Annales* cette nouvelle preuve de la puissance de la grande Thaumaturge.

Victime d'un déraillement de chemin de fer, je souffrais, depuis une couple d'années, d'une douleur horrible à l'épaule droite. J'ai cru, d'abord, qu'il y avait eu lacération des muscles, dans la chute que j'avais faite, et je dirigeai le traitement en conséquence. Les mouvements de l'articulation devinrent fort restreints et excessivement douloureux. Le décubitus sur le côté malade était complètement impossible, par la douleur intolérable qu'il amenait ; enfin, mes nuits n'étaient plus qu'un long martyre. Le bras malade était devenu inerte et sans force ; et je ne pouvais soulever le moindre poids, sans éveiller une douleur cuisante.

Je n'ai pas besoin de dire que j'essayai tous les traitements qu'on emploie en pareil cas. Rien ne fit ; j'employai les liniments de toutes sortes ; les injections hypodermiques de tous les calmants que m'offrait toute la longue liste de narcotiques et d'hypnotiques ; je pris à l'intérieur tous les médicaments que purent me suggérer la science médicale et ma longue expérience ; mais tout demeura sans succès. J'en étais venu à me persuader que mon mal était incurable, et qu'il se passait dans l'épaule

quelque chose d'excessivement grave, quand il me vint à l'idée d'aller faire un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, et d'invoquer la-grande sainte, pour obtenir ma guérison.

Je dois avouer que, jusqu'à ce jour-là, je m'étais toujours montré assez sceptique, au sujet des nombreuses cures miraculeuses dont on me faisait le récit, et que, par conséquent, ma foi dans l'intervention divine était bien peu ardente.

Les moyens humains me faisant défaut, ma foi s'activa et je mis mon projet à exécution. Je me rendis au sanctuaire de Ste-Anne, avec toutes les meilleures dispositions dont j'étais capable ; j'y communiai, après avoir invoqué, de tout mon cœur, l'intercession de la grande sainte, et je revins guéri.

La douleur disparut, comme par enchantement ; la force de mon bras reparut, et je rends, tous les jours, grâces à sainte Anne, de m'avoir délivré d'une torture qui me rendait la vie insupportable. Il y a, aujourd'hui, près d'un an que la guérison persiste, et j'ai tout sujet de croire à une cure complète et entière.—Dr A. M.

— 000 —

#### UN GRAND PRODIGE PAR L'INTERVENTION DE LA GRANDE THAUMATURGE SAINTE ANNE.

Guide Routoux était un riche marchand de Saint-Nazaire : son fils était tombé en esclavage chez les Turcs. Il construisit, à ses frais, un navire pour aller lui-même à sa délivrance. Chemin faisant, il fut pris à son tour par des pirates qui, durant quatre mois entiers, le tourmentèrent jour et nuit pour le faire apostasier. Mais, grâces à Dieu, par la protection de

la sainte Vierge et de la bonne sainte Anne, à laquelle il avait une grande dévotion, il endura tous leurs mauvais traitements, sans se plaindre, et il resta inébranlable dans sa foi. Six autres chrétiens enduraient avec lui la même captivité. Ils promirent tous ensemble, et par *vœu*, un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray, en Bretagne, s'ils revenaient sains et saufs dans leur beau pays de France. Puis, avec une foi qui opère des prodiges, ils se mirent à construire une petite barque avec des roseaux du pays, revêtus d'une simple toile goudronnée, espérant ainsi échapper à la cruelle servitude de ces barbares. Ils se mirent ensuite tous les sept dans cette frêle embarcation, avec quelques provisions pour le voyage. Ils essayèrent une tempête qui dura cinq jours et cinq nuits, et dans laquelle plusieurs grands navires périrent. Après cela, leurs provisions étant épuisées, et manquant d'eau, ils passèrent trois jours sans prendre aucune nourriture. Enfin, le Ciel aidant, ils abordèrent au port de Palma, dans l'île Majorque. Leur canot de joncs coula à fond, sitôt qu'ils eurent mis pied à terre. Les Pères de la Merci, qui habitent cette ville, le firent retirer des eaux et le suspendirent à la voûte de leur église, comme un témoin de cette série de tant d'étonnans prodiges. Nos captifs si miraculeusement délivrés allèrent accomplir leur vœu au sanctuaire de leur incomparable Bienfaitrice, le cœur rempli d'une sincère et profonde reconnaissance !

FR. FRÉDÉRIC, O. S. F.

## LA BONNE SAINTE ANNE

MERVEILLES DE SA VIE

(Suite)

I.

*Deux flambeaux qui brillent dans la nuit de la loi ancienne pour annoncer la loi de la grâce.*

La postérité d'Adam se propagea rapidement sur la terre, et, par suite, les justes et les pêcheurs se multiplièrent ; et les premiers redoublèrent leurs supplications pour demander le Rédempteur, pendant que les seconds se rendaient indignes d'un si grand bienfait par leurs crimes. Le peuple du Très-Haut et le triomphe du Verbe, qui devait se faire homme, étaient déjà arrivés au terme que la volonté divine avait marqué pour la venue du Messie. En effet, le règne du péché avait tellement étendu ses ravages parmi les enfants de perdition, qu'il n'avait quasi plus de limites : le temps convenable au remède était donc arrivé. Les justes en augmentant leurs mérites avaient embelli leurs couronnes ; les Prophètes et les saints Pères pressentaient, par une joie extraordinaire qui leur venait d'en haut, que le salut et la présence de leur Réparateur étaient proches. Redoublant la ferveur de leurs prières, ils demandaient à Dieu l'accomplissement des prophéties et des promesses qu'il avait faites à son peuple ; et, prosternés devant le trône de la divine miséricorde, ils lui représentaient dans quelle longue et ténébreuse nuit du péché ce peuple avait vécu depuis la

création du monde, et dans quelle aveugle idolâtrie tout le reste du genre humain était plongé (1).

A cette époque, l'ancien serpent avait infecté tout l'univers de son souffle venimeux, et semblait exercer paisiblement un plein empire sur les mortels. Eux-mêmes, obscurcissant la lumière de la raison naturelle et celle que l'ancienne loi écrite leur pouvait fournir (2), au lieu de chercher la véritable Divinité, en inventaient plusieurs fausses; chacun se forgeait un dieu à sa fantaisie, sans considérer combien cet assemblage confus de tant de dieux était contraire à la perfection, au bel ordre et à la tranquillité de l'âme. Grâce à ces erreurs, la malice, l'ignorance et l'oubli du vrai Dieu s'étaient répandus de toutes parts, et cette mortelle langueur ou léthargie dont le monde était atteint, était négligée à ce point que les malheureux malades, s'abusant sur leur situation, n'ouvraient pas même la bouche pour en demander le remède. L'orgueil trônait au milieu des insensés, dont le nombre était presque infini (3); le superbe Lucifer s'efforçait de boire les eaux du Jourdain les plus pures (4); à cette époque, enfin, les injures faites à Dieu étaient telles, qu'il n'avait jamais été plus offensé, jamais moins honoré des hommes; et sa justice n'avait jamais eu autant de motifs de laisser retomber dans son premier néant tout ce qui avait été créé.

Dans un pareil état de choses, le Très-Haut, pour employer notre langage, tourna sa vue vers l'attribut de sa miséricorde, et fit pencher le poids de son incompréhensible équité du côté de la loi de clémence, voulant se laisser apaiser par sa bonté même, par les

(1) Sap. XVII, 20.

(2) Rom. I, 20.

(3) Ecol. I, 15.

(4) Job. XL, 18.

gémissements et par les œuvres des justes et des prophètes de son peuple, et non irriter par la malice et par les iniquités de tous les autres pécheurs. Il détermina donc de donner au monde, dans cette nuit si obscure de la loi ancienne, des gages assurés du jour de la grâce, en faisant briller deux flambeaux précurseurs de la prochaine aurore du Soleil de Justice, Jésus-Christ notre Sauveur. Ces deux flambeaux furent saint JOACHIM et sainte ANNE, que Dieu avait prédestinés et créés selon son cœur. (1)

(A suivre)

— 000 —

## SAINTE ANNE REND LA SANTÉ A UNE FILLE POITRINAIRE

St-Raymond, 11 mars 1893.

Mademoiselle Alma Cantin, fille de feu Cyrille Cantin, âgée de 14 ans, souffrait de la phtisie pulmonaire depuis plusieurs mois, et, malgré les soins assidus du Dr. A. E. Hébert, la cruelle maladie faisait de tel progrès que nous attendions sa mort d'un moment à l'autre. Après l'avoir fait communier et administrer, le médecin nous dit, à sa dernière visite, qu'elle n'avait plus que quelques heures à vivre. Aussitôt toute la famille fit des prières à la bonne sainte Anne, promettant des messes et la publication de sa guérison dans les *Annales* de la bonne sainte Anne, si la grande Thaumaturge exauçait ses prières. Dès lors, nous remarquâmes un

(1) Cité Mystique. Part. I, Liv. I, C. XII.

changement extraordinaire chez la pauvre poitrinaire, et, de jour en jour, la force et la vie renaissaient en elle. Depuis ce mois, Anna Cantin est parfaitement guérie ; elle travaille à toutes les œuvres domestiques et elle ne ressent plus aucune douleur ni fatigue. Voilà donc un nouveau bienfait, une nouvelle guérison obtenue par l'intercession de la grande Thaumaturge. Puisse cette nouvelle preuve augmenter encore la confiance et la foi dans la bonne sainte Anne !

FRANCIS CANTIN.

— 000 —

#### UN ENFANT AGONISANT REVIENT A LA SANTÉ

Je désire publier dans les *Annales* la guérison de mon petit garçon. Toute la famille la regarde comme miraculeuse. L'enfant était atteint d'une congestion cérébrale, compliquée de pneumonie. Dans la journée du 3 janvier, il a eu des convulsions à vingt-cinq reprises. Il est resté quatre jours sans connaissance, le regard fixe, ayant le côté gauche comme paralysé, mais tout le reste du corps fortement agité, au point qu'il fallait constamment veiller auprès de son berceau pour l'empêcher de tomber. Le soir du 14 janvier, je le trouvai tellement faible que je crus la fin proche. Plusieurs de nos voisins vinrent nous aider à veiller le pauvre enfant, qui nous semblait agoniser. Il avait tous les symptômes d'une mort imminente : sueur froide par tout le corps, extrémités glacées, et un hoquet fréquent. Nous attendions d'un instant à l'autre le dernier soupir, et nous nous étonnions de le voir durer si longtemps. Tout-à-coup, j'eus l'idée de faire une promesse

à sainte Anne pour sauver mon enfant. Je lui offris une messe, tout en me résignant à la volonté du bon Dieu. Quelques instants après, l'enfant se mit à pleurer, et lui qui n'avait pas parlé depuis quatre jours, demanda à manger à sa grand'mère. Il était guéri. Aujourd'hui, il est mieux que jamais. Grâces en soient rendues à Dieu tout-puissant et à sa glorieuse servante, la bonne sainte Anne !

— 000 —

## LE PILOTE

Un chant populaire de la Bretagne, qui porte ce titre, commence ainsi :

“ A Sainte-Anne je suis allé, car je vais m'embarquer. Celui qui va prier à Sainte-Anne, sainte Anne ne l'oublie pas. ” Faut-il conclure de ces paroles que le héros du poème vint se recommander à notre Patronne avant de partir ? On peut le croire, car le barde populaire n'aurait pas, ce semble, inventé ce détail.

Le pilote dont il s'agit, Jean-Baptiste Le Mancq, naquit à Port-Louis le 4 avril 1753. Il était fils d'un notaire, et s'embarqua, en 1769, sur l'*Outarde*, de la Compagnie des Indes, comme pilotin.

En 1778, l'Angleterre et la France étaient en guerre. Après une sorte d'accalmie, il y eut des rencontres, quelques lutttes bord à bord, dont la plus célèbre est celle de la *Surveillan'e* contre le *Québec*, deux belles frégates, commandées, la première, par le Breton du Couédic, la seconde, par l'Anglais Farmer. “ Jamais combat ne s'était présenté avec une parité de chance aussi complète ; jamais aussi la réputation des chefs, consacrée des deux côtés par ce

que les épreuves de la vie maritime ont de plus terrible : tempête et combat, sang et écume ; jamais l'intrépidité des deux équipages, marins d'élite, sur les deux bâtiments ennemis, n'avait présagé un engagement aussi rude et aussi sanglant. ”

Le combat fut acharné, comme on pouvait s'y attendre de deux ennemis ayant même nombre d'hommes, même nombre de canons et même valeur. Presque tout l'équipage de du Couélic était breton.

Comme ses compatriotes, Le Mancq était fier de combattre sous les ordres d'un chef aussi aimé que respecté. S'il faut en croire le poète populaire, il allait à la bataille comme à une fête : “ C'est moi qui suis second pilote à bord de la *Surveillante*, la belle frégate. Elle est doublée en cuivre jaune, plus brillant qu'or et qu'argent, blanc. N'est-il pas charmant de danser, un canonnier pour musicien ?— Canonniers, sonnez bien vite votre air, que nous dansions ; sonnez, sonneurs ; sonnez gaiement..... ”

Bientôt le canon gronda. L'aide-pilote fit crânement son devoir. Il s'était préparé au péril comme un vrai marin breton. Le poète lui fait dire :

“ A Sainte-Anne je suis allé, car je vais m'embarquer.

“ Celui qui va prier à Sainte-Anne, sainte Anne ne l'oublie pas. ”

Et, après chaque strophe de ce chant épique, ces derniers mots reviennent, graves comme une leçon et doux comme une prière. Il n'y a rien là qui nous étonne. Ce que font aujourd'hui nos matelots et nos pêcheurs avec une foi si robuste, Le Mancq dut le faire, simplement et pieusement comme eux : il alla prier à Sainte-Anne *puisque'il allait s'embarquer*. Est-il téméraire de croire que sainte Anne s'est souvenue de sa prière ?

L'action fut rude et sanglante. C'était le 7 octobre 1779. Après plusieurs échanges de bordées, les deux frégates avaient beaucoup souffert ; elles se rapprochaient cependant, réparant à la hâte les avaries et poursuivant la lutte avec une intrépidité qui dédaignait le péril. " Les boulets tonnent coup sur coup ! Les flancs des deux navires suent, la mer bout tout autour... Nous avons reçu quatorze boulets à fleur d'eau ; nous en avons rendu à fleur d'eau quatorze. Cinq pieds d'eau dans la cale, cinq pieds d'eau, autant de sang. "

Ce tableau poétique, si vigoureusement brossé, confirme les détails de l'histoire.

La *Surveillante* avait perdu ses deux grands mâts, la drisse du pavillon avait été coupée par un boulet ; le pavillon était tombé et les Anglais criaient : " Ils ont amené, ils ont amené ! " C'était faux : le capitaine s'indigne. Le Mançq aussi, et, sans songer au péril, le brave pilote saisit un autre pavillon— et non pas un mouchoir blanc, comme dit le poète populaire—monte, au milieu des boulets et des balles, " dans les haubans d'artimon, seul mât restant à la frégate, et l'y amarre, étant bord à bord sous le feu de l'ennemi. "

Le Breton n'amène jamais !  
Mais, par exemple, Jean l'Anglais,  
C'est une autre histoire.

C'est la traduction humoristique des vers bretons, et cela signifie : Vive la France ! La France eut la victoire ; mais cette victoire coûta cher ; pendant que le *Québec* en flamme s'abîmait dans les flots, la *Surveillante* désarmée ramenait à Brest son capitaine frappé à mort, son équipage décimé et les

Anglais arrachés à l'incendie, qui furent traités, non en vaincus, mais en naufragés.

Le Mancq avait reçu une blessure qui ne mettait pas ses jours en péril. Il ne tarda pas à recevoir la récompense de son courage. L'action héroïque qu'il avait accomplie avec un rare sang-froid le mit en lumière, et l'humble pilote, " qui semblait né pour obéir, fut jugé digne de commander. " Louis XVI l'appela à Paris, le fit asseoir à sa table et lui accorda une médaille d'or. C'était le traiter en gentilhomme, et ces distinctions valaient bien l'honneur si envié d'être présenté à la cour ou de monter dans les carrosses du roi.

La joie fut grande en Bretagne, et le peuple, unissant dans une même pensée de gratitude son patriotisme et sa foi, chanta les louanges du roi " qui faisait cas des Bretons " et celles de sainte Anne, " la bonne marraine de notre pays ".

Le brevet d'officier ne se fit pas attendre. Embarqué sur la *Bellone*, pour une expédition nouvelle, le 21 mars 1780, Le Mancq reçut, le même jour, sa nomination de lieutenant de frégate *pour la campagne*.

Quand la Convention publia le décret qui ordonnait à toutes les personnes décorées sous l'ancien régime de remettre entre les mains du gouvernement leurs distinctions honorifiques, l'héroïque Breton se rendit devant le Comité de salut public avec sa médaille et un marteau.

"—Citoyens, dit-il, vous m'avez demandé ma médaille ; mais c'est sans doute l'or que vous voulez : le voilà ! "

Et broyant la pièce sous son marteau, il la jeta aux pieds des conventionnels.

"—Quant à l'honneur, il m'appartient, personne ne me l'enlèvera. "

En prononçant ces mots, il sortit, laissant le Comité stupéfait de la sublimité de son action.

Je comprends la stupéfaction de ces hommes que le brave serviteur de la patrie dominait de toute sa gloire. De pareils actes n'étonnent pas chez nos marins français.

Cette audace n'était pas sans péril, car la dignité du caractère pouvait paraître un crime, alors que l'honneur vrai était si facilement oublié. Le Mancq n'en fut cependant pas victime, puisqu'il reçut, en mer, un décret du 16 novembre 1793 qui le nommait capitaine de vaisseau. Le 21 mars 1796, il devint chef de division avec rang de contre-amiral, et continua ses services sur la *Victoire*, un nom de bon augure que certainement il ne fit pas mentir.

—(*Annales de Ste Anne d'Auray*).

— 000 —

LA BONNE SAINTE ANNE GUÉRIT UNE PETITE  
FILLE DE TROIS MOIS.

L'an 1649, dans la bourgade de Plumelec, diocèse de Vannes, une petite fille de trois mois, Egidia Conan, assise sur les genoux de sa grand'mère, avala un épi : comme l'enfant s'amusa de ses petites mains avec d'autres épis, l'aïeule ne s'aperçut point de l'accident. Cependant, l'innocente petite créature se prit à vomir, ce qui dura quatorze longs jours, durant lesquels elle ne prit aucune nourriture. L'enfant allait mourir. Sa mère alors promit d'aller en pèlerinage à Sainte-Anne, d'y faire dire une messe et de faire, à genoux, tout le tour du sanctuaire. Après cette promesse, l'enfant souffrit davantage ; mais sa

mère, loin de se décourager, priait avec plus de ferveur. Tenant son enfant dans ses bras, elle entendit comme de l'air qui sortait par le côté : elle ôta ses petits habits et lui trouva au côté droit une ouverture rouge qui se dilatait avec la respiration. C'était l'épi que l'air de la respiration faisait avancer insensiblement vers cet endroit, et que sa mère put enfin arracher, avec facilité, en présence de son mari qu'elle appela comme témoin. Cette ouverture, par où sortit l'épi, resta béante les trois jours suivants : elle se referma ensuite d'elle-même, ne laissant qu'une petite rougeur, pour en marquer la place. La mère joyeuse accomplit toutes ses promesses, en reconnaissance à son aimable Bienfaitrice, la bonne sainte ANNE.

FR. FRÉDÉRIC, O. S. F.

— 000 —

### GUÉRISON ÉTONNANTE

—  
Ecureuils, 28 mars 1893.

Révérénd Monsieur,

S'il vous plaît, faites paraître, dans votre prochaine livraison des *Annales* de sainte Anne, le certificat que je vous adresse de la part de mon médecin, pour attester ma guérison due à sainte Anne.

Votre toute dévouée servante,

E. DUSSAULT.

—  
Pointe-aux-Trembles, 22 janvier 1893.

Je, soussigné, certifie avoir soigné, pendant un an, Mademoiselle E. Dussault, de la paroisse de St-Jean-

Baptiste des Ecureuils, comté de Portneuf, P. Q. Elle souffrait depuis quatre ans d'une maladie interne, qu'une opération chirurgicale pouvait seule guérir, et cela d'après l'avis de trois autres confrères. Que, aujourd'hui, la dite personne est parfaitement guérie de cette maladie, et que cette guérison est due à l'intercession de la bonne sainte Anne.

DR G. A. DELISLE.

— 000 —

### ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE

STE-SOPHIE DE LÉVRARD.—Durant une retraite prêchée par les Pères Rédemptoristes, ma femme était clouée sur son lit par une douloureuse maladie. Le Père prédicateur, à qui je la recommandai, me conseilla de faire une neuvaine à sainte Anne et d'invoquer aussi le Vénérable Frère Gérard Majella, de sa Congrégation. C'est ce que nous fîmes, et ma femme fut bientôt guérie.

STE-PHILOMÈNE DE MONTCERF.—La bonne sainte Anne vient de prouver une fois de plus que ce n'est pas en vain qu'on s'adresse à elle. J'ai contracté il y a quelque temps une maladie très grave, et les remèdes du médecin qui me soignait n'y pouvaient rien. Je me suis alors adressé à la bonne sainte Anne, lui promettant de faire insérer ma guérison dans les *Annales*, si elle m'accordait la faveur que je lui demandais. Je n'eus pas plus tôt fait cette promesse que je commençai à prendre du mieux, et aujourd'hui je suis tout à fait rétabli.

F. LEGENDRE, Ptre.

ST-CUTHBERT.—Un de mes proches parents, parent aimé s'il en fût un, vivait depuis longtemps en mauvaise intelligence avec sa femme ; il en était même séparé depuis un an déjà, et rien ne faisait présager un rapprochement. Je m'adresse à la bonne sainte Anne et je promets de le faire annoncer dans les *Annales*, si elle vient au secours de ces infortunés. Je prie et je fais prier, je fais neuvaines sur neuvaines. La bonne sainte Anne ne paraît pas m'écouter ; je ne me rebute pas, je redouble mes prières ; enfin, ô bonheur ! j'apprends qu'après une retraite les époux sont rentrés en eux-mêmes, qu'ils se sont réunis et de plus qu'ils se sont rapprochés de Dieu, dont ils étaient éloignés depuis assez longtemps déjà.

Reconnaissance donc à la bonne sainte Anne !

#### UNE ABONNÉE.

\*\*\*\*.—Une Sœur de la Charité remercie bien sincèrement la bonne sainte Anne de l'avoir guérie d'un mal de tête qu'elle éprouvait depuis environ seize ans. En juillet dernier, elle fit son pèlerinage annuel au sanctuaire de la Pointe au Père, et, depuis cette époque, elle n'a éprouvé aucune douleur.

Honneur et reconnaissance à notre bonne Mère !

ST-BONIFACE, MANITOBA.—Vous trouverez ci-inclus cinq piastres (\$5.00) que j'ai promis, l'automne dernier, d'envoyer à la bonne sainte Anne, si ma petite fille, qui était alors dangereusement malade, revenait à la santé.—Comme elle est maintenant, et déjà depuis quelque temps, parfaitement rétablie, je m'empresse de m'acquitter de ma promesse.

F. C.

ST-PIERRE DE BROUGHTON.—Madame Onésime Marcoux, atteinte d'une très grave maladie, promet un pèlerinage à sainte Anne et elle obtient sa guérison. Elle s'occupe aujourd'hui seule des travaux de son ménage.

P. S. Ptre.

BAGOTVILLE.—Il y a quelques semaines, ma femme fit une maladie très grave et très douloureuse. Comme nous étions au commencement de mars, notre excellent Curé la mit sous la protection de saint Joseph ; la malade intéressa aussi à sa guérison la bonne sainte Anne, promettant publication dans les *Annales* pour sa plus grande gloire. Aujourd'hui, je puis dire avec certitude qu'on n'invoque jamais cette bonne Mère en vain, non plus que saint Joseph, car notre malade se sent mieux qu'avant sa maladie. Moi-même, le printemps dernier, je fis une chute qui me causa une maladie telle, qu'en peu de temps je me vis aux portes du tombeau. Après prières, neuvaines et surtout promesse de le publier dans les *Annales*, je guéris.

L. TREMBLAY, N. P.

ST-JULIE DE SOMERSET.—J'ai souffert d'un mal de jambes qui m'a empêché de travailler durant quelques mois. J'ai recouru à la bonne sainte Anne, si compatissante pour tous ceux qui l'invoquent. J'ai éprouvé aussitôt du soulagement. Encouragé par ce bienfait, j'ai continué à l'invoquer, lui promettant de la remercier dans ses "Annales", si elle me continuait sa protection : peu à peu le mal a disparu. Amour et reconnaissance à ma généreuse Bienfaitrice !

M. J. F.

## FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Un bûcheron a été guéri par sainte Anne d'un mal qui l'empêchait de travailler. *M. L., Milton Mills, N. H.* — Emploi trouvé. *C. P., Providence, R. I.* — Sainte Anne a guéri mon enfant. *Dme J. N. B., Alfred, Ont.* — J'ai gagné un procès dont la perte m'aurait ruiné. *Plessisville.* — Ma femme a été délivrée d'un violent mal de jambe qui lui causait de graves inquiétudes. Moi, j'ai été guéri d'un douloureux mal d'oreilles. *L. P., St-André.* — Protégée par sainte Anne. *Mme E. F., Escanaba, Mich.* — Faveurs spirituelles et temporelles obtenues. *L. B., St-Barnabé.* — Guérisons. *St-Constant.* — Grâce obtenue. *Dme G. N., Vinooski, Vt.* — Guérison d'une maladie grave. *Mme M. D., North Grafion, Mass.* — Douleurs internes guéries. *St-Cuthbert.* — Grâces obtenues. *C. L., Sorcl.* — Faveur obtenue. *Mme N. C., Baltic, Conn.* — Grâce obtenue par trois familles et grâce demandée par huit familles. *St-Barnabé.* — Sobriété obtenue pour deux personnes. *Dme X., Montréal.* — Congestion de poumons guérie. *Canton Chambly.* — Succès de deux affaires importantes. *F. N., St-Louis.* — Congestion de poumons guérie. *Dme S. B., Kansas.* — Argent retrouvé. *S. B., Aurora.* — Jeune homme devenu sobre. *I. M., Leeds.* — Secours signalés. Grande faveur obtenue. *M. L. D., Putnam, Conn.* — Emploi obtenu. *Dme A. B., Sault Montmorency.* — Soulagement procuré. *M. W. G., N.-D. du Lac.* — Maladie incurable guérie. *Dme V. B., Lévis.* — Mal de gorge guéri. *Berthier.* — Guérison d'un enfant. *Dme V. G., Newport.* — Enfant guéri. *St-Flavien.* — Guérison d'une dame. *L. O. M., St-Bernard.* — Grippe guérie. *A. L., Berthier.* — Guérison instantanée. *Dme F. S. B., West Gardner.* — Grâces spirituelles et faveurs temporelles obtenues. *N. D., Lévis.* — Convulsions incessantes guéries. *Dme I. D., Fall River.* — Guérison d'une maladie grave. *Dme V. D., Orono.* — Usage d'une main rendu. *Dme N. M., Joliette.* — Rhumatisme inflammatoire guéri. *Dme O. F., Manistique.* — Mère mourante rendue aux vœux de ses enfants. *Mme I. D., Calumet.* — Grâces et faveurs obtenues. *Dame I. B., South Rockwood.* — Usage des jambes rendu. *F. C., St-Isidore.* — Faveur obtenue. *Ste-Anne.* — Santé recouvrée. *Mme I. D., St-Ronwald.* — Ophthalmie guérie. *Dame I. P., Westbrook.* — Neuralgie guérie. *Mme L. B., North Plymouth.* — Rétablissement de la santé. *Ste-Victoire.* — Fonctions de l'estomac rétabli. *A. P., Champlain.* — Pneumonie guérie. *St-Félix.* — Double guérison

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous sommes tous entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ses faits.

d'un enfant et grâces obtenues. Dégoût des études dissipé. *St-Vincent*.—Maladies de poumons et de cœur guéries, après promesse d'insertion. *E. M., Chicoutimi*—Grâce du baptême procurée à un enfant. *Dame C. L., Et-Unis*.—Guérison d'une rupture. *L. D. L., St-Pierre*.—Son meil recouv.é. *Dame J. B. G., Charlesbourg*—Maladie désespérée guérie *Sorel*.—Rétablissement de la santé et mal d'yeux guéri. *M. H. G., Verner*, —Réconciliation d'époux. *Dame I. L., t Tite*.—Danger de mort conjuré *Dlle G. B., St-Cœur de Marie*.—Santé recouvrée. *M. I. L., North Oxford*—Grâces obtenues. *M. P. C., Amersbury*.—Faveurs obtenues. *I. T., Taunton*—Opération heureuse. *Mme E. C., Cochituate, Mass*—Guérisons de la vue et d'un doigt et recouvrement d'un billet. *Dame M. N., St-Elz'ar*.—Guérison d'un enfant. *Ste-Anne*: Faveurs obtenues. *R. L. S., Lachenaie*.—Mal de gorge guéri *Dame D. P., Baie*.—Catarrhe insérégué guéri. *Rév. P. A. G., Niclet*—Santé rétablie. *Dame T. B., Webster*.—Guérisons de fièvre et de diphthérie. *Dame D. E. T., St-Paul*.—Enfant retrouvé. *Dame N. P., Menekaunee*.—Guérison d'une maladie guérie. *St Lidore*—Maladie incurable guérie. *Dame D. B., St Ursule*.—Emplois obtenus *St Charles*.—Faveur obtenue. *D. P., Anc, Ioret e.*—Faveur obtenue. *Ab., Sault Montmorency*.—Faveurs obtenues. *Dame A. II., Lévis*.—Grâces obtenues *M. R., Montréal*.—Faveur reçue. *Dame I. B. C.*—Enfant guéri *Dame L. G., St Zéphyrin*—Guérison du mal de dent. *L'ame L. C., Naubin way*—Guérison d'un jeune homme. *C. B., Slatersville*.—Mal d'yeux guéri. *G. C. N*—Dyspepsie guérie. *Dame C. S., Ste-Germaine*.—Guérison d'une maladie incurable. Faveurs et protection obtenues *Dame C. C., Oak Lake*.—Guérison de mal de jambe. *M. I. F., Ste-Julie*.—Mère de famille rendue à la santé. *Dame A. P., Ste-Agathe*.—Affectisn nerveuse guérie. *Dame H. L., Chicopee, Mass.*—Faveurs obtenues. *Dame V. P., South Saginaw*—Faveurs obtenues. *G. E. F., St-Jacques*.—Grippe guérie *Dame S. A. C., Stillwater, Minn.*—Faveur obtenue. *S. P., St-Pierre*.—Engourdissement d'un membre guéri. *L., Ste-Anne*—Guérison d'une luxation. *Mrs, M. P., Fowler*.—Faveurs obtenues. *Dame V. L., Ont.* Faveurs reçues *A. A. B. V., Montréal*.—Santé rendue à un ami. *Rév. H. V., Ecole Normale, J. C.*—Guérison d'un enfant. *Rév. C. C., Ste-Christine*.—Guérison de fièvres typhoïdes *J. A. R., Fraserville*—Préservation de cécité. *R. C. D., Little Brook Station*.—Mal de dents guéris par l'application de l'image de sainte Anne. *N. B., St-Louis*.—Bronchites guéries. *Dame M. T., Beauport*.—Protection accordée. *St-Joachim*.—Protection signalée. *Belle Rivière*.—Guérison opérée. *Dame L. H., Montréal*.—Pulmonie guérie. *Dame F. C., St-Raymond*.—Grâces obtenues. *P. A., Québec*.—Guérison d'un

enfant et d'une autre personne. *Dame L. N. S., St-Roch.*—Guérison de rhumatisme. *Dame L. C., St-Alphonse.*—Insomnie guérie. *Dame A. D., Escanaba.*—Cancer guéri. *Dame S. S., Arctic.*—Faveurs obtenues. *St. Adèle.*—Guérison d'épilepsie. *Dame J. L., St-Octave.*—Peines morales disparues. *Dame E. D. M., Ste-Marie.*—Diphthérie et mal de gorge guéries, etc., etc. *Dame T. G., St-Thomas.*—Guérison obtenue. *Lebanon, N. H.*—Faveurs obtenues. *Dame V. B., St-Eléuthère.*—Faveurs obtenues. *A. B., Ste-Foye.*—Epoux guéri d'une maladie grave. *St-Blaise.*—Guérison obtenue. *Dame I. P., St-Cyrille.*—Enfant guéri de diphthérie. *Dame H. C., Nivogog.*—Guérison d'un enfant. *Dame Ths. R., Central Falls, R. I.*—Guérison d'un jeune homme. *Dame A. M., Valhysfield.*—Trouble et scrupules dissipés. *F. N., St-Thomas.*—Guérison obtenue. *A. H., St-David.*—Grâce reçue. *Montréal.*—Santé recouvrée et compromise ensuite par défaut d'accomplissement de promesse. *Dame R. M., St-Marcel.*—Faveurs reçues. *Dame O. L. P., Terriborne.*—Faveur obtenue. *St-Isidore.*—Engagement trouvé. *ib., Deschambault.*—Faveurs obtenues. *Islet.*—Guérison obtenue. *St-François.*—Grippe guérie. *Dame I. D., St-Sébastien.*—Guérison opérée par l'eau de la fontaine de Ste-Anne. *Dame M. B., St-Louis.*—Faveur reçue. *Dame F. F., Sillery.*—Paiement opéré, rhumatisme guéri et autres faveurs. Amélioration de la santé. *St-Pierre.*—Guérison d'une personne âgée. *Dame G. A., Manchaug, R. I.*—Faveurs obtenues. *Dame C. L., Minneapolis.*—Excroissances charnues guéries. *A. S., Grand Falls.*—Faveurs spirituelles accordées. *Ab., St-Nordbert.*—Guérison obtenues. *G. M. V., Québec.*—Faveur obtenue. *Mme E. L. McF., Canton.*—Faveurs obtenues. *Dame L. M., McF., Canton.*—Faveurs obtenues. *Dille D. V., St-Borromée.*—Guérison d'un rhumatisme inflammatoire et autre faveur obtenues. *M. A. P., St-Marcel.*—Coqueluche guérie. *Dame A. S. N., Dakota.*—Protection durant une maladie. *Dame D. L., Somerset.*—Faveurs obtenues. *St-Pie.*—Guérison d'un enfant. *Dame A. D., Rougemont.*—Enfant guéri et faveurs obtenues. *Dame D. C., St-Lambert.*—Conservation de la vue. *L. F., et Constant.*—Faveurs obtenues. *M. C. M., Acton Vale.*—Luxation remise. *Ab., St-Denis.*—Faveurs obtenues. *Dame J. B., Warwick.*—Faveurs obtenues. *Dame P. O., Ch.*—Cas grave de grippe guéri. *Dame G. T., Lacheyotièrre.*—Mal d'estomac guéri. *Mé, antic.*—Faveurs obtenues. *Ab., Beach.*—Surdités dissipées. *Perce.*—Guérison d'une infirmité et d'inoxication. Guérison de maux de tête et de dents. *Dame H. L., Rivière Blanche.*—Santé recouvrée. *Dame J. B. R., Oxford.*—Mal de gorge guéri et guérison obtenue. *A. et M. G., Manitoba.*—Conservation de la vue. *M. L., Gentilly.*—Faveurs obtenues. *Dame J. V., Wuregan, Conn.*—Faveurs temporelles et spirituelles obtenues. *M. H. G., Littleton.*—Dyspepsie guérie.

*C. G., Ancienne Lorètte.*—Grâce obtenue. *Dame P. B., Chippewa Falls.*—Guérisons de la grippe et du mal de dents. *Dame L. L., Maskinongé.*—Guérisons d'un mal de bras. *Mme J. B. L., Waterville.*—Hydropésie, inflammation d'yeux et éruption d'humeurs guéries. *Mme A. L., St-Grégoire.*—Enfant guéri et faveur obtenue. *A. B.*—Affection nerveuse guérie. *D. A., St-Raphaël.*—Faveur temporelle obtenue. *Québec.*—Névràlgie et paralysie guéries. *Mme P. B., Sorel.*—Guérison obtenue. *Mme F. H. L., Worcester.*—Faveur obtenue. *N. Edsford*—Inflammation de cerveau partiellement disparue. *II. M., Ste-Anne.*—Santé rendue. *Mme M., Ste-Anne.*—Excroissance charnue guérie. *Dame D., North Bay.*—Faveur reçue. *Delle M. O. P., St-Isidore.*—Faveurs temporelles reçues. *M. J. F., L'Avenir.*—Soulagement d'une affection cérébrale. *Mme A. P., Fraserville.*—Guérison obtenue. *Mme A. J. P., Pittsfield.*—Guérison et faveur obtenue. *Ab., Webster.*—Animal sorti sain et sauf de l'eau. *M. L. H., Hébertville.*—Guérisons obtenues. *Dlle A. C., Chester.*—Guérisons de deux enfants. *Mme A. C., St-Dominique.*—Personne percluse guérie. *B. R., Orléans.*—Douleur rhumatismale guérie. *La Prairie.*—Maladie grave guérie et recouvrement de l'usage de la raison. *St-Ferdinand.*—Guérison de dyspepsie opiniâtre. *L. R., Lewiston.*—Faveur reçue. *Mme S., l'Islet.*—Guérison et action de grâces. *Mme L. C., Manville.*—Guérison de la grippe. *L. T., Claremont.*—Guérison d'un enfant. *Mme C. D., Valleyfield.*—Soulagement de souffrances rhumatismales. *Richelieu.*—Faveur accordée. *L. L., St-Jean.*—Guérisons obtenues. *A. B.*—Secours obtenu dans la maladie, père de famille guéri, empoisonnement prévenu et fièvres disparues. *Champlain.*—Malade désespéré guéri. *Mme M. B., Ste-Jeanne.*—Cas grave de rongeoie guéri et attesté. *T. M., Louiseville.*—Rétablissement de la santé. *P. P., Lewis.*—Mal d'estomac des plus invétérés presque entièrement disparu et autres faveurs obtenues. *Ste-Usuve.*—Rupture guérie. *Dame J. B., St-Evariste.*—Ouvrage obtenu. *M. I., Philadelphie.*—Santé et argent recouvrés. *M. I. C., Philadelphie.*—Mal de dents guéri. *Mme F. D., Roxton Falls.*—Faveur obtenue. *Mme G. St-G., St-Hyacinthe.*—Rétablissement de la santé. *Mme I. D., Redford.*—Grâce obtenue. *Providenc.*—Guérison d'hydropisie. *T. L. M., Mauborough.*—Guérison d'une maladie grave. *F. C., Hanover.*—Faveurs temporelles. *E. D., Silery.*—Soulagement d'une maladie dangereuse. *A. D., Kamouraski.*—Pleurpneumonie guéri. *Mme F. L., Rogerville.*—Maladie grave guérie et usage de la langue rendue. *Mme M. S., St-Joseph.*—Guérison d'une maladie grave. *Mme J. M., Fond du Lac.*—Grâce obtenue. *Newtonville.*

## RÉCOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

---

Abonnés 4 ; Actions de grâces, 15 ; Bonnes morts, 16 ; Communautés, 5 ; Conversions, 117 ; Curés et paroisses, 10 ; Défunts, 108 ; Emplois désirés, 5 ; Enfants, 40 ; Entreprises, 2 ; Etudiants, 370 ; Familles, 29 ; Grâces temporelles, 8 ; Grâces spirituelles, 16 ; Infirmes, 8 ; Institutrices et classes, 2 ; Intentions particulières, 17 ; Ivrognes, 11 ; Jeunes gens, 25 ; Jeunes filles, 3 ; Malades, 62 ; Mères de familles, 28 ; Patience et résignation, 16 ; Peines d'esprit, 3 ; Pères de familles, 15 ; Personnes en danger de perdre la foi, 14 ; Protestants, 106 ; Vocations, 56 ; Voyageurs, 32.

---

000

---

## DONS POUR LA SCALA SANCTA

---

Mme M. Laurier, Fall River, \$1 ; Mme N. I. Letarte, Lévis, \$2 ; M. Paul Brunelle, Crookston, 15 cts ; Mme Thos. Rousseau, Central Falls, 15 cts ; Mme A. Séigny, N. Dakota, 65 cts ; M. I. Archambault, Ashland, 30 cts ; Mme C. Gauvin, Haverhill, 15 cts ; Mme D. Daigle, Sturford, 30 cts ; Onésime Labbé, Brunswick, \$1 ; Mme H. Deshayes, Worcester, 15 cts ; M. G. Laplante, Baldwinville, 30 cts ; H. F. Papineau, Kankakee, 5 cts ; Mme J. B. Pepin, Escanaba, 30 cts ; M. J. Lamothe, North Oxford, \$1 ; Mme J. Pichette, Dollar Bay, 30 cts ; Dlle B. Bélany, Louiseville, 25 cts ; Dlle L. Fortier, Chicago, \$1 ; Mme O. Derosiers, Manchester, 30 cts ; Mme G. Lavigne, Kilenny, \$1 ; Mme Casavant, North Bridge, 65 cts ; M. W. Bellmore, Powers, \$1 ; M. F. Chenier, Manitoba, 5 ; M. Elz Levesque, Manchester, 25 ; Mme M. Roy, Oscoda, \$1 ; Mme L. Dozois, N. Auburn, 50 cts ; Mme F. Boivin, Brandon, 10 cts ; Mme A. Filiatraut, Landry, 5 cts.

---

00

---



**HOAIRE DU CHEMIN DE FER QUÉBEC, MONTMORENCY  
ET CHARLEVOIX.**

Commencant et après LUNDI le 17 octobre 1892, les trains circuleront  
comme suit :

**LA SEMAINE**

Départ de Québec à 7.55 a. m., 6.15 p. m.

Arrivée à Sainte-Anne à 9.00 a. m., 7.20 p. m.

Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi,  
12.20 p. m., samedi seulement.

Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.55 p. m., excepté le samedi,  
1.25 p. m., samedi seulement.

**LE DIMANCHE**

Départ de Québec à 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.30 p. m.

Arrivée à Sainte-Anne à 9.00 a. m., 3.05 p. m., 6.35 p. m.

Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., 4.00 p. m.

Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.55 p. m., 5.05 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

**G. S. CRESSMAN, Gérant.**

**W. R. RUSSELL, Surintendant.**